

Signature

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
DLTG - OK

[Signature]

MINISTRE DE L'ELEVAGE
ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

SECRETARIAT GENERAL

1345

ARRETE N° 05 - / MEP-SG DU 1^{er} JUIN 2005

PORTANT NOMINATION D'UN COORDINATEUR DU PROJET D'APPUI
AU DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE CONTINENTALE DANS LE
DELTA CENTRAL DU NIGER

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N° 05-009 du 11 février 2005 portant création de la Direction Nationale de la Pêche ;
- Vu le Décret N°05-102/P-RM du 09 mars 2005 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Nationale de la Pêche ;
- Vu le Décret n° 05-153/P-RM du 06 avril 2005 déterminant le cadre organique de la Direction Nationale de la Pêche ;
- Vu le Décret N° 05-221/P-RM du 11 mai 2005 portant création du Projet d'Appui au Développement de la Pêche continentale dans le delta central du Niger ;
- Vu le Décret N° 05-222/P-RM du 11 mai 2005 déterminant le cadre organique du Projet d'Appui au Développement de la Pêche continentale dans le delta central du Niger ;
- Vu l'Arrêté N° 05-1056/MEP-SG du 06 mai 2005 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des services régionaux et sub-régionaux de la Direction Nationale de la Pêche ;
- Vu l'Arrêté N° 05-1167/MEP-SG du 17 mai 2005 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Projet d'Appui au Développement de la Pêche continentale dans le delta central du Niger ;
- Vu le Décret N° 142/P-RM du 14 août 1975 fixant les conditions et modalités d'octroi des indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat, modifié par le Décret N° 02-270/P-RM du 24 mai 2002 ;
- Vu le Décret N° 04-141/P-RM du 02 mai 2004 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu la lettre n° 038/MEP-SG du 17 février 2005, relative à la proposition d'équipe de gestion du Projet d'Appui au Développement de la Pêche continentale dans le delta central du Niger ;
- Vu la lettre n° OCAR.1/LT/TB/20054/03/0178 du 22 mars 2005 du Groupe de la Banque Africaine de Développement, relative à l'approbation du curriculum vitae du coordinateur du Projet d'Appui au Développement de la Pêche continentale dans le delta central du Niger.

ARRETE :

ARTICLE 1 : Monsieur Balla Koréïssi KONARE, N°Mle 301-27/F, Ingénieur des Eaux et Forêts de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Coordinateur du Projet d'Appui au Développement de la Pêche continentale dans le delta central du Niger.